Département de la Manche - Canton de Granville - Ville de Saint-Pair-Sur-Mer

ARRETE n°2022/ 008760

Travaux de finition de trottoir face aux 22 et 36 avenue Léon Jozeau Marigné

Effectués par l'entreprise EIFFAGE

Du lundi 13 juin 2022 au mercredi 15 juin 2022 inclus

La Maire de Saint-Pair-sur-Mer,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 131-2, L 131-3 et L 131-4,

Vu le code de la route et notamment les articles R. 36, R 37 et R 225,

Vu les arrêtés interministériels du 24 novembre 1967 et du 7 juin 1977 relatifs à la signalisation routière,

Vu la demande déposée le jeudi 6 juin 2022 par l'Entreprise EIFFAGE en vue d'obtenir l'autorisation d'effectuer des travaux de finition de trottoir face aux 22 et 36 rue Léon Jozeau Marigné, du lundi 13 juin 2022 au mercredi 15 juin 2022 inclus,

Considérant qu'il y a lieu, pour faciliter le bon déroulement des travaux, de sécuriser les abords du chantier,

ARRETE

Article 1er : L'Entreprise EIFFAGE est autorisée à effectuer des travaux de finition de trottoir face au 22 et 36 rue Léon Jozeau Marigné du lundi 13 juin 2022 au mercredi 15 juin 2022 .

Article 2 : Modification du sens de circulation :
- **Sens Granville vers la place Charles de Gaulle non modifié**
- **Sens Place Charles de Gaulle vers Granville : déviation vers la route de Granville**

Article 3 : Le stationnement sera interdit du au inclus dans l'emprise du chantier, sauf pour les véhicules de l'Entreprise EIFFAGE

Article 4 : La matérialisation et la signalisation seront mises en place par l'Entreprise EIFFAGE

Article 5 : Les infractions aux dispositions du code de la route seront constatées par procès-verbaux, qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise, pour exécution chacun en ce qui le concerne à :
. Monsieur le Commandant du Commissariat de Police de GRANVILLE
. Monsieur le Chef de Service de la Police Municipale
. Monsieur le Chef de Corps du Centre de Secours de GRANVILLE
. Monsieur le responsable des services techniques municipaux
. L'entreprise EIFFAGE : davy.moisseron@eiffage.com

Fait à Saint Pair sur Mer,
le Jeudi 09 Juin 2022

1ère adjointe

La Maire,

Annaïg LE JOSSIC

P/o Isabelle LE SAINT

VILLE DE SAINT PAIR SUR MER (Manche)

Boite postale 13 – 50380 ST PAIR sur MER – Téléphone : 02 33 50 06 50 – Fax : 02 33 50 08 10
Site internet : www.saintpairsurmer.fr
courriel : contact@saintpairsurmer.fr